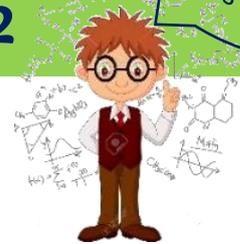


A vos neurones, les ptits loups !!



Les villes ont jusqu'au 16 mai pour se porter candidates au label EcoQuartier, qui récompense les projets d'aménagement respectueux de l'environnement et offrant un meilleur cadre de vie.

Lancée en 2008, la démarche EcoQuartier dispose depuis 2012 d'un label national EcoQuartier, décerné par le ministère du Logement. L'Etat ne fixe pas un cahier des charges contraignant, mais juge chaque projet au cas par cas.

### LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La construction sur des zones naturelles ou agricoles est évitée.

Un maximum de logements sont situés à moins de 500 mètres des transports en commun.

Une part de l'électricité est issue de sources d'énergie renouvelable.

De nombreuses surfaces sont végétalisées, notamment les toitures.

Pour mieux gérer les ordures, un maximum de logements sont situés à moins de 200 mètres d'un point d'apport volontaire des déchets.

### UN MEILLEUR CADRE DE VIE

Le quartier propose des logements sociaux intégrés au site.

Les bâtiments accueillent des logements, mais aussi des bureaux et des commerces.

Le nombre de mètres carrés d'espaces verts et d'espaces publics (école, médiathèque, etc.) par habitant est élevé.

Un maximum de logements sont raccordés à Internet haut débit, par exemple à la fibre optique.



Retrouvez la version animée en flashant ce QR code.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Déjà 12 quartiers en France métropolitaine (soit 18 313 logements) ont obtenu le label EcoQuartier et 32 devraient le recevoir d'ici deux ans. Sur les 12 déjà labellisés, 10 sont gérés par des partenariats entre collectivités et bailleurs privés, 2 par la commune.

**Je retiens :** un écoquartier est un endroit de la ville dans lequel on respecte l'environnement en essayant d'offrir un cadre de vie très agréable.

De plus en plus de villes tentent de développer ces espaces. Pour les encourager à le faire, le ministère du logement a créé un label écoquartier qu'elle décerne aux villes qui aménagent ces espaces de vie.

## Questionnaire

1. Que doit faire une ville pour obtenir le label Ecoquartier ?

.....  
 .....

2. Mets une croix dans la case quand c'est vrai :

a) On ne doit pas construire sur des zones naturelles.	
b) Un maximum de logements sont situés à moins d'un kilomètre des transports en commun.	
c) Une part de l'électricité utilisée pour les logements doit provenir d'énergie renouvelable.	
d) Beaucoup de logements doivent être raccordés à internet haut débit.	
e) Le nombre de mètres carrés d'espace verts doit être restreint.	
f) Des bâtiments ne sont réservés qu'à des bureaux.	
g) Douze quartiers ont déjà reçu ce label.	

## Mathématiques

**Les vitesses :** on appelle vitesse moyenne le nombre de kilomètres qu'un véhicule réalise en une heure en se déplaçant toujours à la même allure.

Ex : une voiture roulant à 90 km/h fera 90 km en 1 heure.

**A l'aide des informations ci-dessus, peux-tu compléter le tableau suivant :**

Nombre de kilomètres en :	Une voiture roulant à 70 km/h	Un drone avançant à 60 km/h	Un avion allant à 840 km/h
1 heure			
2 heures			
5 heures			
½ heure			
¼ d'heure			

**Réponds par vrai ou faux :** (entoure la bonne réponse)

- a) L'avion se déplace 12 fois plus vite que la voiture.    **V**    **F**  
 b) Le drone est celui qui se déplace le plus lentement.    **V**    **F**  
 c) Le drone est 16 fois plus lent que l'avion.    **V**    **F**  
 d) L'avion effectuera un Paris/ New York (5880 km) en 7 heures.    **V**    **F**